



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

D-1786-F Acquisition de trois (3) ambulances médicalisées, en un seul lot dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud.

1. Date de lancement : **25/11/2025**
2. Nombre d'offres reçues et identité des entreprises : **Trois (03)**
 - **LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE**
 - **AVENIR MEDICAL SARL;**
 - **GROUPEMENT GLOBAL TRADE MOBILITY*/MY AUTO-SA/PERFORM ISMAA.**
3. Montant de l'offre retenue :
 - Cent soixante-onze millions quatre cent vingt-six mille **(171 426 000) F CFA TTC.**
4. Nom et adresse de l'attributaire provisoire :
 - **LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE**
Km 2,5 Bd du centenaire de la commune de Dakar
Tel : 33 849 38 38
5. Délai de livraison : **Le délai est de cent vingt (120) jours.**

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

Moustapha FALL